



En se servant des outils édités par la CSC pour la campagne «Vêtements propres au travail» et avec les conseils du service Entreprise de la CSC, Catherine Vandestraeten a convaincu la direction de faire appel à de nouveaux fournisseurs de vêtements de travail.

Entreprise cherche fournisseur de vêtements de travail «propres»

Catherine Vandestraeten, déléguée à l'entreprise de travail adapté Deneyer à Strépy-Bracquegnies, a sensibilisé direction et travailleurs à l'achat de vêtements de travail «propres». Des obstacles l'ont empêché d'aller jusqu'au bout. Mais sa détermination reste intacte.

«Quand le directeur nous a annoncé au CCPT à l'automne dernier qu'il voulait changer de fournisseur pour les vêtements de travail, on a tout de suite sauté sur l'occasion pour amener l'idée des vêtements propres» explique Catherine Vandestraeten, déléguée CSC-Bâtiment et Industrie à l'entreprise de travail adapté (ETA) Deneyer à Strépy-Bracquegnies. Environ 128 personnes travaillent dans cette entreprise, dont 74 personnes handicapées. On y fait du conditionnement, mais aussi pas mal d'activités sur chantiers: peinture, horticulture, nettoyage, menuiserie et maintenance mécanique.

En se servant des outils édités par la CSC pour la campagne «Vêtements propres au travail» (campagne qui avait pour visage côté francophone l'artiste Jean-Luc Fonck - lire en p. 8), et avec les conseils du service Entreprise de la CSC, Catherine a convaincu la direction de faire appel à de nouveaux fournisseurs en leur précisant que le choix de l'entreprise se

porterait sur une firme qui garantit que ses produits sont fabriqués dans des conditions de travail acceptables.

Quatre fournisseurs belges se sont ainsi fait connaître et ont été reçus par un petit groupe composé des délégués syndicaux et du conseiller en prévention de l'ETA. Ceux-ci leur ont fait part de leurs attentes, ainsi que de leurs spécificités. Vu la diversité des corps de métiers présents dans l'entreprise, une gamme variée de vêtements de travail est en effet nécessaire.

Les délégués sont ensuite allés visiter deux de ces quatre firmes pour se rendre compte sur place de leur façon de travailler.

Les travailleurs consultés

«Avant de trancher, nous avons ensuite souhaité consulter les travailleurs. Des échantillons de différents vêtements leur ont été montrés et ils ont pu donner leur avis sur les modèles et les couleurs, chose qui n'avait jamais été faite jusque-là. C'était important pour nous de les associer, car après tout, ce sont eux qui vont les porter... » poursuit Catherine Vandestraeten.

Les choses étaient donc bien engagées quand le directeur de l'ETA qui soutenait la démarche, est tombé malade. «Et malheureusement, déplore Catherine, le document signifiant

son renom à l'ancien fournisseur de vêtements de travail a été égaré, le contrat avec cette firme est donc reparti pour trois ans» Entretiens, l'ETA a aussi basculé dans de graves difficultés financières et les travailleurs, dont beaucoup sont déjà en chômage économique, s'attendent tout prochainement à une importante restructuration.

Partie remise

Le projet «Vêtements propres au travail» est donc suspendu, mais la déléguée ne désespère pas pour autant de pouvoir casser l'ancien contrat et aboutir un jour à une formule «propre». «C'est quelque chose qui me tient à cœur car c'est une forme de respect vis-à-vis des travailleurs, et pas uniquement les nôtres. Bien sûr, ce n'est pas facile, il faut s'accrocher, revenir souvent à la charge. Le directeur nous avait par exemple chargés d'exposer nous-mêmes la demande aux fournisseurs, d'argumenter avec eux. Mais on a pu compter sur l'aide des services de la CSC et on avait du bon matériel à disposition, qu'on a pu faire circuler. J'espère donc que ce n'est que partie remise...».

| Danielle Ernotte |

